



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SCRIS communique - NUMERUS No 1 - Février 2001

141 000 bénéficiaires des subsides à l'assurance maladie à la fin 2000

Depuis 1996, avec l'introduction de la LAMal, chacun est obligé de s'affilier à une caisse maladie. La prime mensuelle moyenne des adultes vaudois, selon l'OFAS, augmente de 10 % entre 1996 et 2000, de fr. 250 à fr. 275, alors que le montant des subsides distribués dans le canton croît de 30%, de 216 à environ 280 millions. Durant la même période, le nombre de bénéficiaires augmente de 55%, de 91 000 à 141 000 personnes, et la proportion de bénéficiaires dans la population passe de 15% à 23%.

On peut répartir les 141 000 personnes qui touchent des subsides en décembre 2000, en trois groupes :

· 44 100 bénéficiaires de prestations complémentaires (AVS/AI), de l'aide sociale ou du revenu minimum de réinsertion voient leurs primes totalement prises en charge par l'Etat. Ce groupe représente 31% des bénéficiaires mais consomme 48% des subsides.

· Les bénéficiaires, dont le revenu déterminant est inférieur à fr. 16 000 pour une personne seule ou à fr. 22 000 pour un couple ou une famille (ces dernières bénéficiant d'un abat-tement de fr. 7'000 par enfant) ne participent au paiement de leur prime qu'à raison de fr. 45 par mois et par adulte et de fr. 20 par enfant ou jeune en formation. Ce groupe représente 33% des subsidiés et 27% des dépenses.

· La catégorie la plus nombreuse, 36% des bénéficiaires, participe progressivement au paiement de la prime mensuelle en fonction de son revenu, jusqu'à un maximum de fr. 250 pour les adultes et de fr. 50 pour les enfants ou les jeunes en formation. Les

revenus déterminants sont plafonnés à fr. 29'000 pour les personnes seules et fr. 40 000 pour les couples. Ce groupe se voit attribuer, en 2000, 25% des subsides.

La part de la population qui bénéficie de subsides varie beaucoup selon l'âge:

près d'un enfant sur trois ;

près d'un adulte âgé de 30 à 44 ans sur quatre (souvent des parents) ;

deux personnes sur dix dans la classe 65 - 69 ans ;

près de cinq personnes sur dix dès 90 ans.

Dans ce Numerus, vous lirez également :

Vie politique: Initiatives : on liquide en 2000

Flash : A votre santé ! (les vendanges 2000)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 février 2001

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

SCRIS, Service cantonal de recherche et d'information statistiques tél. 021/ 316.29.99 - fax 021/ 316.29.50. NUMERUS No 1/2001 au format PDF (lisible avec ACROBAT READER) ; il peut aussi être obtenu par fax au 316.29.99.

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[NUMERUS.1-01v4](#)